



# RAPPORT D'ACTIVITÉ HARMONISÉ 2021

## ÉTABLISSEMENTS PÔLE HANDICAP



**IME JULES VERNE**

**24 RUE JULES VERNE -BP 32234**

**68068 MULHOUSE**

**03 89 59 33 57**

## SOMMAIRE

---

I. IDENTITÉ DU SERVICE	PAGE 2
II. RESSOURCES HUMAINES	PAGE 3
III. ACTIVITÉ	PAGE 5
IV. JEUNES ACCOMPAGNES AU 31/12	PAGE 8
V. JEUNES ENTRES PENDANT L'ANNÉE	PAGE 14
VI. JEUNES SORTIS PENDANT L'ANNÉE	PAGE 16
VII. PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ	PAGE 20
VIII. DÉMARCHE QUALITÉ ET PARTICIPATION DES PERSONNES	PAGE 22
IX. PROJET ET PERSPECTIVES	PAGE 24

# I. IDENTITÉ DU SERVICE

N° Finess de la structure (principal si multi-sites)\* 77564183000291



Raison Sociale\* ARSEA IME Jules Verne

Indiquez le département et la commune d'implantation de votre structure :

Haut-Rhin

Mulhouse

Type de structure\* Etablissement (EEAP, IEM, IES, IME) sans dispositif



Type d'établissement\* IME

Nom de l'organisme gestionnaire\* ARSEA Direction Générale

N° de téléphone 0389593357

Adresse mail accueil.impjverne@arsea.fr

## I.2) Informations légales sur l'activité de la structure

**Si votre établissement est multisite ou si vous fonctionnez en dispositif (que celui-ci soit conventionné ou non), vous pouvez agréger les données (ex. IME site 1 + IME site 2 ; ex. IEI + SESSAD ).**

**Pour le RAH DITEP/ITEP/SESSAD TCC (ex. ITEP + SESSAD TCC ; ex. ITEP 1 + ITEP 2...).**

Nombre total de places installées financées : 76

## Orientations principales de votre projet d'établissement ou de service.

(Plusieurs réponses possibles)

- Accompagnement précoce de jeunes enfants (moins de 6 ans)
- Préparation à la vie professionnelle
- Accompagnement dans l'enseignement supérieur
- Accompagnement dans l'acquisition de l'autonomie et/ou à la scolarisation (hors trois disciplines précédentes)
- Toutes les orientations

## I.3) Commentaires

**Ces commentaires ne seront pas exploités statistiquement. Ils ont vocation à nourrir votre dialogue de gestion, en contextualisant les données que vous avez renseignées.**

*L'IME accueille en 2021 plus de jeunes que notre agrément. 79 enfants âgés de 6 à 17 ans présentant une déficience intellectuelle avec ou sans trouble associé ont été accompagnés.*

*Parmi les 79 enfants, l'IME bénéficie d'un agrément spécifique pour accueillir 12 enfants TSA.*

*En 2021, le nombre d'enfants sur liste d'attente ne cesse d'augmenter. Au 31 décembre, l'établissement a 130 enfants sur liste d'attente.*

*Depuis la transformation de l'offre et du passage en IMP vers IME, l'accueil des enfants se fait de 6 à 20 ans au lieu de 6 à 14 ans précédemment.*

*L'ensemble des établissements médico-sociaux sont engorgés sur le territoire. Le peu de mouvements dans les structures types IMPro, en raison de la pandémie, et donc le peu de sorties de notre établissement, accroît le nombre et la durée de la liste d'attente.*

## II. RESSOURCES HUMAINES

### II.1) Plateau technique

Indiquez la répartition des effectifs au 31 décembre 2021. Les fonctions sont à renseigner selon intitulés des contrats de travail (ex: dans certaines structures, les fonctions de Directeur adjoint d'Adjoint de direction ne sont pas équivalentes).

Si certaines ressources humaines sont mises à disposition par un autre établissement médico-social sanitaire, ne pas faire entrer les effectifs dans ce tableau, mais le valoriser dans le tableau **II.5 ETP r à disposition**.

Fonction	Nombre de personnes	Nombre ETP budgétés	Nombre ETP réels
<b>Catégorie : Personnel de direction, d'encadrement et d'administration</b>			
Directeur général			
Directeur	1	1	1
Directeur adjoint			
Directeur des ressources humaines			
Adjoint de direction			
Chef de service	2	1	1.50
Agent administratif et personnel de bureau	3	1.30	2.14
Autre personnel administratif			
<b>Catégorie : Personnel des services généraux</b>			
Agent de service général	4	3.1281	3.04
Chauffeur			
Maitresse de maison	1	1	1
Ouvrier professionnel			
Surveillant de nuit			
Autre personnel des services généraux			

Fonction	Nombre de personnes	Nombre ETP budgétés	Nombre ETP réels	Fonction	Nombre de personnes	Nombre ETP budgétés	Nombre ETP réels
<b>Personnel éducatif, pédagogique et social</b>				<b>Psychologues et personnel paramédical</b>			
Moniteur d'atelier				Je-soignant	1	0	1
Moniteur éducateur	2	0	2	Auxiliaire de puériculture			
Musicothérapeute / Art-thérapeute				Orthopédiste			
Professeur LSF (langue des signes française)				Orthophoniste	1	0.9714	0.9714
Technicien de l'intervention sociale et familiale				Orthoptiste			
Transcripteur-adaptateur				Orthésiste			
Autre personnel éducatif, pédagogique et social				Orthoptiste			
<b>Personnel médical</b>				<b>Autre</b>			
Médecin en rééducation fonctionnelle				Autre			
Médecin généraliste							
Pédiatre							
Psychiatre, pédopsychiatre	0	0.20	0				
Autre spécialité							

### II.2) ETP budgétés non pourvus

Le fait d'avoir des ETP budgétés non pourvus constitue-t-il une situation récurrente dans votre structure ?

Oui  Non

Pour quelles fonctions rencontrez-vous des difficultés ?

*Psychiatre*

### II.3) Répartition des effectifs rémunérés au 31 décembre 2021 (hors stage)

Indiquer dans le tableau le nombre de professionnels rémunérés sur le budget de l'établissement selon le sta



Type de contrat	Nombre de personnes	Nombre ETP réels
Agent de la fonction publique		
CDI	34	29.93
CDD	8	7.43
<i>Dont CDD de remplacement</i>	7	6.43
Intérim		
Contrat de professionnalisation		
Contrat d'apprentissage	1	1
Autre contrat aidé		
Autre		

### II.4) Répartition des effectifs enseignants (poste non budgétés) :

Si les fonctions ci-dessous sont intégrées dans votre budget, elles ne sont pas à renseigner ici m dans le tableau des effectifs au point II.1.

Si un professionnel cumule les fonctions de coordonnateur pédagogique et d'enseignant, le déclaire seulement en tant que coordonnateur pédagogique (pas de double compte).

Fonction	Nombre d'ETP théoriques	Nombre de personnes	Nombre ETP réels
Enseignant	4	4	4
Enseignant spécialisé			
Coordinateur pédagogique			
Autres personnels d'enseignement			

### II.6) Nombre de stagiaires accueillis durant l'année





	Nombre de stagiaires
Stagiaires gratifiés	3
Stagiaires non gratifiés	12

### III. ACTIVITÉ

#### III.1) Modalités de fonctionnement de la structure

L'accueil au sein des UEMA et UEEA est à intégrer dans la modalité "accueil de jour"

	Global	Internat / hébergement continu (en week-end et toute l'année)	Internat/ hébergement de week-end discontinu : (ouverture de l'accueil en hébergement certains week-end de l'année)	Internat / hébergement en semaine (du lun au ven)	Internat / hébergement scolaire (si agrément spécifique, différent de l'internat de semaine)	Acc. de jour
Nombre annuel de jours d'ouverture (indicateur ANAP 3)	Maximum	200				
Nombre de places financées dans l'année (hors accompagnement temporaire)	Somme	76				
Nombre de places financées dans l'année en accompagnement temporaire	Somme					
Nombre annuel de journées théoriques 	Somme	15200				
Nombre de journées réalisées	Somme	13025				
dont nb de journées réalisées en <u>accueil temporaire / répit</u>	Somme					

#### III.2) Flux et file active

	Nombre
File active des personnes accompagnées durant l'année (ANAP 2Pr7.2)	85

	Nombre
Nombre de jeunes adultes relevant de l'Amendement Creton	0
<i>Dont bénéficiaires de l'Amendement Creton - jeunes de 20 à 23 ans au 31.12.2020</i>	0
<i>Dont bénéficiaires de l'Amendement Creton - jeunes de de 24 ans ou plus au 31.12.2020</i>	0

	Nombre
Nombre d'admissions dans l'année (hors accompagnement temporaire)	8
Nombre d'admissions en accompagnement temporaire dans l'année	0

### III.2) Flux et file active (suite)

	Nombre
Accompagnement de nuit, hébergement continu <u>uniquement</u> <i>(y compris le week-end et les vacances scolaires)</i>	
Accompagnement de nuit, hébergement de semaine <u>uniquement</u> <i>(du lundi soir au jeudi soir inclus)</i>	
Accompagnement de journée <u>uniquement</u>	85
Prestation sur le lieu de vie ou en milieu ordinaire <u>uniquement</u> <i>(accompagnement ambulatoire type SESSAD)</i>	
Jeunes ayant bénéficié au cours de l'année de <u>plusieurs</u> <u>modalités d'accompagnement</u> <i>(hébergement séquentiel, accompagnement en journée séquentiel, prestation en lieu de vie ordinaire...)</i>	
Accueil / accompagnement temporaire <i>(dont répit)</i>	

### III.3/4) Absentéisme

	Nombre
Nombre total de jours d'absence des jeunes de la file active	2709
<i>dont pour hospitalisation</i>	7
<i>dont pour maladie</i>	270
<i>dont pour sortie autorisée</i>	0
<i>dont motif injustifié</i>	207
<i>dont autres</i>	2225
Nombre de jeunes ayant été absentes au moins une fois dans l'effectif (file active)	0

**Nombre moyen annuel de journées d'absence par jeune accompagné (ANAP 2Pr7.1.1)**



### III.4/5) Transport

Interne

Externe

Les deux

	Temps en ETP
Au total, quel est le temps passé par l'équipe professionnelle (toutes fonctions confondues : éducatives, paramédicales, logistiques...) pour ces transports ?	<b>Somme</b>
<i>Dont intervenants directs auprès de l'enfant (pers éducatif, thérapeutique, pédagogique)</i>	
<i>Dont autres personnels dédiés à la réalisation des transports (ex. Chauffeur)</i>	
<i>Dont autres personnels dédiés à l'organisation des transports (mais pas leur réalisation)</i>	

## Quel coût (en Euros) représentent dans votre exercice budgétaire ?

	Nombre
Les taxis	174372
Les frais de transport des familles si vous les prenez en charge	0
Les transports en commun (bus, train) si vous les prenez en charge	441.90

### III.5/6) Commentaires

*L'établissement a réalisé 8 nouvelles admissions, courant de l'année 2021. 6 enfants profitaient du dispositif passerelle jusqu'en juin 2021. Ce dispositif s'est vu fermé au vu de la fin de son échéance et par la non-reconduction financière du dispositif par l'ARS.*

*C'est pourquoi les 6 enfants ont été admis au sein même de l'IME en Septembre 2021.*

*L'établissement a la volonté de poursuivre ce travail autour de l'inclusion scolaire et sociale. Un projet de classe externalisée est en cours pour la rentrée de septembre 2022.*

*En 2021, l'ensemble des enfants accueillis au sein de l'IME bénéficie d'un accompagnement à la journée complète.*

*Pour cette année 2021, nous notons 2709 jours d'absence chez les enfants. La majorité des jours d'absences se justifie par la pandémie actuelle. De nombreuses familles ont été touchées par la COVID ou présentaient des cas contact au sein de leur domicile, ce qui empêchait la présence des enfants au sein de l'établissement pour des raisons de sécurité et ainsi éviter toutes propagations des contaminations.*

*En 2021, l'établissement a financé 174 372€ pour le transport des enfants. Cette somme correspond aux transports des taxis. Certains enfants utilisent les transports en commun qui a coûté à l'établissement 441.90€.*

*Le budget a été dépassé de 3146.57€. Ce dépassement correspond entre autre à l'augmentation de la vie (essence, assurance).*



## IV. JEUNES ACCOMPAGNÉS AU 31/12

### IV.1) Profil des jeunes accompagnés présents au 31 décembre 2021

	Déficience principale	Déficience associée
Déficience intellectuelle	42	27
Troubles du spectre de l'autisme (TSA)	25	0
Troubles du psychisme, du comportement ou de la communication	7	6
Troubles du langage et des apprentissages	0	0
Déficiences auditives	0	0
Déficiences visuelles	0	0
Déficiences motrices	0	4
Déficiences métaboliques, viscérales et nutritionnelles	0	3
Cérébro-lésions	0	0
Polyhandicap	0	0
Autres types de déficiences	5	0

	Nombre
En situation de handicap rare (confirmé par l'équipe relais handicap rare)	0
Epileptiques - Épilepsie active (plus de 12 crises par an)	0
Epileptiques - Épilepsie stabilisée ou modérément active (entre 0 et 12 crises par an)	6
En cours de diagnostic (quelle que soit la pathologie)	2

	Nombre
Moins d'1 an	0
1 à < 2 ans	0
2 à < 3 ans	0
3 à < 4 ans	0
4 à < 5 ans	0
5 à < 6 ans	0

	Nombre
6 à 10 ans (inclus)	20
11 à 13 ans (inclus)	31
14 à 15 ans (inclus)	22
16 à 17 ans (inclus)	6
18 à 19 ans (inclus)	0
20 à 24 ans (inclus)	0
25 à 29 ans (inclus)	0

#### Nombre de jeunes nécessitant une adaptation spécifique au transport (transport assuré par la structure uniquement)

Données à renseigner au 31/12

	Nombre
Pas d'adaptation	77
Avec transfert place assise	0
Fauteuil roulant	0
Accompagnement humain en raison d'une trachéotomie	0
Accompagnement humain en raison de troubles du comportement	0
Moyen de transport individuel supplémentaire, sans accompagnement humain (dont transport médicalisé)	0
Autre adaptation (siège moulé, plastron, bloc ceinture...)	0



IV.2) Parcours scolaire et de formation (données au 31.12)

Nombre de jeunes scolarisés selon le type de classe et le temps de scolarité (au 31/12).

	Temps plein (24 heures ou plus)	Temps partiel	Dont acc. par une AESH
<b>Scolarité dans un établissement médico-social</b>			
Unité d'enseignement interne à l'établissement médico-social		62	
Unité d'enseignement externalisée dans un établissement scolaire			
Unité d'enseignement en maternelle autisme (UEMA)			
Unité d'enseignement élémentaire autisme (UEEA)			
<b>Scolarité dans un établissement scolaire</b>			
Ecole maternelle			
Ecole élémentaire			
ULIS école			
Collège			
SEGPA			
ULIS Collège		2	
Maison Familiale et Rurale			
Lycée/lycée professionnel/CFA			
ULIS Lycée			
EREA			
Autre (Pôle de regroupement...)			
Enseignement supérieur			

IV.2) Parcours scolaire et de formation (données au 31.12) (suite)

Données à renseigner au 31/12

	Nombre
Scolarité partagée <b>uniquement</b> entre UE interne à l'établissement et UE externalisée	0
Scolarité partagée entre établissement médico-social et un établissement scolaire	2
Scolarité partagée entre une ULIS et une classe ordinaire	0

Données à renseigner au 31/12

	Nombre
Nombre de jeunes non scolarisés <b>parmi les 3-15 ans</b> (ne fréquentant ni un établissement scolaire, ni une unité d'enseignement, ni un enseignement à distance type CNED).	15

Nombre

Nombre de jeunes ayant bénéficié d'au moins une inclusion scolaire au cours de l'année ? - <b>Parmi les jeunes présents au 31/12</b>	2
--	---

Nombre

Nombre de jeunes (14 ans et +) ayant fait au minimum un <b>stage</b> dans l'année (en milieu ordinaire ou protégé) - <b>Parmi les jeunes présents au 31/12</b>	
<b>Nombre de jeunes engagés dans un parcours professionnel formalisé</b>	
Contrat d'apprentissage	
Contrat de professionnalisation	
Autre	

#### IV.3) Accompagnement en soin des jeunes présents au 31/12

Données à renseigner au 31 décembre

**Nombre de jeunes suivis en pédopsychiatrie (ou par un CMPP)**

	Nombre
CMP/CATTP	0
Hôpital de jour (pédopsychiatrie)	0

	Nombre
Nombre de jeunes ayant un traitement médicamenteux en raison de leurs troubles psychologiques/psychiatriques :	6

#### IV.3) Accompagnement en soin des jeunes présents (suite)

**Nombre de jeunes suivis (hors bilan) par un professionnel médical ou paramédical (ou autre intervenant précisé dans la liste ci-dessous)**

Données au 31/12

	En interne (ou sur financement établissement ou SESSAD)	En libéral ou hospitalier (hors financement établissement ou SESSAD)
Ergothérapeute	0	0
Kinésithérapeute	0	0
Orthophoniste	37	0
Orthoptiste	0	4
Psychologue	18	0
Psychomotricien	19	0
Psychiatre	0	16
Médecin rééducation fonctionnelle	0	0
Autre médecin	0	30
Instructeur en locomotion	0	0
Avejiste	0	0
Transcripteur-adaptateur de documents	0	0
Interface de communication	0	0
Codeur LFPC	0	0
Autre professionnel paramédical	0	0

#### IV.3) Accompagnement en soin des jeunes présents (suite)

Données à renseigner au 31 décembre

**Nombre de jeunes présentant des troubles du langage oral et/ou de la communication :**

	Nombre
Nombre total de jeunes <b>non oralisant</b> (hors surdité)	11
Nombre total de jeunes concernés par un <b>outil de communication alternative</b> (PECS, MAKATON, photo langage,...)	41

Données à renseigner au 31 décembre

**Nombre d'enfants utilisant comme modalité de communication privilégiée :**

	Nombre
Braille	0
LSF (Langue des Signes Française)	0
LFPC (Langue Française Parlée Complétée)	0

Données à renseigner au 31 décembre

**Nombre d'enfants nécessitant un appareillage et/ou des adaptations techniques :**

	Nombre
Nombre de jeunes appareillés en raison d' <u>une déficience motrice</u> (dont fauteuil, déambulateur, corset, attelle, coque, verticalisateur)	1
Nombre de jeunes appareillés en raison d' <u>une déficience sensorielle</u> (dont implant cochléaire, prothèses intra auriculaire, contour d'oreille)	0
Nombre de jeunes appareillés en raison d' <u>une déficience visuelle</u>	23
Nombre de jeunes ayant besoin d'un mobilier adapté	5

#### IV.3) Accompagnement en soin des jeunes présents (suite)

Données à renseigner au 31 décembre

**Nombre de jeunes concernés par :**

	Nombre
Un régime alimentaire spécifique (sur prescription médicale) Ex: texture modifiée, allergie	8
Une stomie	0
Une sonde gastrique	0

Nota : Les adaptations alimentaires ne faisant pas l'objet d'une prescription médicale sont déclarées dans la rubrique alimentation.

**Nombre de jeunes présentant des besoins relatifs à l'alimentation**

	Nombre
Nombre de jeunes concernés par une adaptation <b>alimentaire</b> (autre que prescrite médicalement). Ex : matériel spécifique d'aide à la prise des repas	0
Nombre de jeunes ayant besoin d'un <b>accompagnement lors des repas.</b>	0

#### IV.4) Jeunes bénéficiant d'une mesure de protection de l'enfance

Nombre de jeunes bénéficiant d'une mesure de protection de l'enfance, au 31/12

Données à renseigner au 31 décembre		Nombre de mineurs bénéficiant :
d'un placement	en IME (sur décision judiciaire)	0
	Chez un assistant familial	0
	PAD (placement à domicile)	0
	en pouponnière	0
	En MECS (ou foyer)	1
d'une mesure éducative	AED	1
	AEMO	1
	chez un tiers digne de confiance	1

	Nombre
Nombre de contrats jeunes majeurs en protection de l'enfance (CJM) :	0

	Nombre
Nombre d'enfants/jeunes majeurs bénéficiant d'une mesure PJJ :	0

#### IV.5) Situations complexes

Données à renseigner par rapport à la file active

	Nombre
<b>Nombre de jeunes accompagnés ayant fait l'objet d'un GOS (PAG créé ou actualisé depuis moins de 12 mois)</b>	
<i>dont nombre de jeunes accompagnés uniquement par l'étab/service</i>	0
<i>dont nombre de jeunes accompagnés par plusieurs ESMS (EEAP, IEM, IES, IME, ITEP, SESSAD)</i>	0

	Nombre
Nombre de jeunes pour lesquels l'établissement a bénéficié de crédit non reconductible (CNR)	0

#### IV.6) Commentaires

**Ces commentaires ne seront pas exploités statistiquement. Ils ont vocation à nourrir votre dialogue de gestion, en contextualisant les données que vous avez renseignées.**

*En 2021, sur les 79 enfants accueillis,*

- 42 présentent uniquement une déficience intellectuelle dont 27 avec un trouble associé.
- 25 enfants sont diagnostiqués TSA avec DI
- 7 enfants ont des troubles psychiques avec DI
- 4 enfants présentent un déficit moteur en plus de la DI
- 3 présentent en plus la DI une déficience métabolique.
- 5 enfants présentent en plus de la DI une pathologie non connue

*6 enfants sur les 79, sont repérés comme épileptique actif. 2 enfants sont en attente de diagnostic. Ces données nous permettent de constater l'hétérogénéité du public accueilli. L'adaptation et la personnalisation de l'accompagnement par les équipes sont nécessaires. Les besoins en outils, en formation, en adaptation du matériel sont multiples. Une connaissance et une maîtrise de ses différents profils sont nécessaires pour un accompagnement de qualité.*

*En 2021, nous observons une augmentation de l'âge moyen des enfants présents au sein de l'établissement.*

*20 enfants ont entre 6 et 10 ans, 31 enfants sont âgés de 11 à 13 ans, 22 enfants ont entre 14 et 16 ans. 6 enfants ont plus de 16 ans.*

*Précédemment, l'IME accueillait les enfants jusqu'à 14 ans. Depuis la transformation de l'offre, l'établissement peut accompagner les enfants jusqu'à 20 ans.*

*En cette année 2021, nous pouvons déjà constater cette augmentation en âge. Il est important de préciser que nous subissons sur le territoire un engorgement des listes d'attentes pour les IMRPO.*

*L'établissement se doit d'innover pour offrir un accompagnement adapté en fonction de cette nouvelle population.*

*En 2021, 62 enfants ont bénéficié d'un accompagnement scolaire interne. À savoir, 15 enfants ne participent pas au temps scolaire. Certains enfants ne sont pas encore en mesure d'y être intégrés. (N'a aucun prérequis ou le comportement adapté). Toutefois, il est important de noter que la majorité de ses 15 enfants pourraient profiter du dispositif de l'enseignement en interne, mais l'établissement ne dispose pas assez d'enseignant pour assurer un accompagnement à l'ensemble des enfants.*

*Il est important de souligner qu'en 2021, 2 enfants profitent de certains créneaux en inclusion scolaire au sein d'un collège. Ce type d'initiative a pour vocation d'être élargie au plus en grand nombre en fonction des projets personnalisés des enfants et en respectant les capacités de chacun.*

*Concernant les traitements médicamenteux, 6 enfants ont un traitement en raison de leur trouble du comportement. Le traitement est soit administré par la famille avant l'arrivée de l'enfant dans l'établissement, soit distribué par l'infirmière de l'institut.*

*Durant l'année 2021, 37 enfants ont pu être accompagnées en orthophonie. 15 enfants nécessiteraient un suivi en orthophonie. Cependant, le temps alloué n'est pas suffisant pour pouvoir accompagner l'ensemble des enfants.*

*19 enfants profitent d'un accompagnement en psychomotricité, mais 12 enfants supplémentaires auraient des besoins pour ce suivi.*

*18 enfants sont accompagnés en psychologie. Les deux psychologues présents dans l'institut ont également une mission de soutien auprès des équipes éducatives.*

*Un nombre important (30) ont un suivi auprès d'un médecin psychiatre.*

*Les outils visuels, comme les pictogrammes, les photos, le MAKATON et les plannings visuels sont très présents et nécessaires au sein de l'IME. Un grand nombre d'enfants ont besoin de ses outils pour appréhender leur environnement, leur repère, leur compréhension et renforcer les comportements appropriés.*

*4 enfants ont un accompagnement dans le domaine de la protection de l'enfance. L'établissement travaille en étroite collaboration avec les services sociaux.*

## V. JEUNES ENTRÉS PENDANT L'ANNÉE

Cette partie concerne les jeunes admis entre le 01/01/2021 et le 31/12/2021 inclus, hors accompagnement temporaire.

### V.1) Age des jeunes entrés pendant l'année

	Nombre		Nombre
Moins d'1 an	0	6 à 10 ans (inclus)	8
1 à < 2 ans	0	11 à 15 ans (inclus)	0
2 à < 3 ans	0	16 à 17 ans (inclus)	0
3 à < 4 ans	0	18 à 19 ans (inclus)	0
4 à < 5 ans	0	20 à 24 ans (inclus)	0
5 à < 6 ans	0	25 à 29 ans (inclus)	0

### V.3) Scolarité avant l'admission (jeunes entrés dans l'année uniquement)

**Exclusion des doubles comptes: le total ne peut pas être supérieur au nombre de jeunes entrés dans l'année**

	Nombre	Dont acc. par une AESH
Non scolarisé	1	
<b>Scolarité dans un établissement MS uniquement</b>		
Unité d'enseignement dans un établissement médico-social		
Unité d'enseignement externalisée dans un établissement scolaire		
UEMA		
UEEA		
<b>Scolarité partagée entre un étab. MS et un étab. scolaire</b>		
Une journée ou moins par semaine dans l'établissement scolaire		
Entre 1,5 et 3,5 journées par semaine dans l'établissement scolaire		
<b>Scolarité dans un établissement scolaire uniquement</b>		
ULIS Primaire	1	
ULIS secondaire (collège, lycée)		
SEGPA		
EREA		
Enseignement ordinaire à temps complet (hors ULIS, SEGPA et EREA)		
Enseignement ordinaire à temps partiel (hors ULIS, SEGPA et EREA)		
Autre	6	
Pas d'information sur la scolarité avant l'admission		

#### V.4) Accompagnement antérieur (jeunes entrés dans l'année uniquement)

Exclusion des doubles comptes : le total ne peut pas être supérieur au nombre de jeunes entrés dans l'année	Nombre
<b>Uniquement en famille (A l'exclusion de toute autre modalité d'accueil, y compris scolaire)</b>	
Milieu ordinaire (ex. école ordinaire, crèche) <b>uniquement</b>	1
CAMSP	
CMPP	
EEAP	
IEM	
IES	
IME (dont UEMA ou UEEA le cas échéant)	
ITEP/DITEP	
SESSAD (dont UEMA ou UEEA le cas échéant)	
Pôle de compétences et de prestations externalisées (PCPE)	1
Autres ESMS	
Equipe relais handicap rare (ERHR)	
Services de psychiatrie infanto-juvénile	
Professionnels paramédicaux libéraux	
Autres	6
Pas d'information sur l'accompagnement antérieur	

#### V.5) Commentaires

**Ces commentaires ne seront pas exploités statistiquement. Ils ont vocation à nourrir votre dialogue de gestion, en contextualisant les données que vous avez renseignées.**

*D'après les nouvelles admissions, l'ensemble de ses 8 enfants sont âgés entre 6 et 10 ans.*

*6 enfants sont arrivés en septembre 2021 suite à la non-reconduction du dispositif passerelle.*

*Les deux autres nouvelles admissions sont des enfants qui pour un, a été scolarisés en ULIS Primaire et l'autre était en situation de déscolarisation et suivi par le PCPE.*

*Sur les 8 nouvelles admissions, 5 enfants présentent un diagnostic TSA avec DI et 3 enfants présentent une déficience intellectuelle.*

*Ces données nous démontrent l'augmentation de demande et de besoin en accueil d'enfants TSA avec un retard de développement important qui les empêchent de pouvoir bénéficier du milieu classique.*

#### Délai d'admission pour les entrants (hors accompagnement temporaire)

Pour chacune des personnes entrées au cours de l'année 2021, veuillez renseigner la date de notification délivrée par la CDAPH, ainsi que la date d'admission dans l'établissement.

Pour ce faire, cliquez sur les icônes représentant un calendrier pour ouvrir la fenêtre qui vous permettra de sélectionner la date.

Ces données serviront à calculer les délais moyens avant admission.

**Si la personne dispose d'une autre notification antérieure pour laquelle elle n'avait pas eu de réponse, prenez en compte la date la plus ancienne.**

Date de notification		Date d'admission		Précisez la déficience (ou trouble) principale de l'enfant
23/05/2019		26/08/2021		Troubles du spectre de l'autisme (TSA)
31/05/2018		26/08/2021		Déficience intellectuelle
25/04/2019		26/08/2021		Déficience intellectuelle
28/09/2017		26/08/2021		Troubles du spectre de l'autisme (TSA)
27/10/2016		04/01/2021		Troubles du spectre de l'autisme (TSA)
25/01/2018		26/08/2021		Troubles du spectre de l'autisme (TSA)
26/07/2018		19/01/2021		Troubles du spectre de l'autisme (TSA)
30/03/2017		26/08/2021		Déficience intellectuelle



## VI. JEUNES SORTIS PENDANT L'ANNÉE

### VI. 1) Durée moyenne de séjour

Cette partie concerne les jeunes ayant quitté définitivement l'établissement entre le 01/01/2021 et 31/12/2021 inclus, hors accompagnement temporaire, consultation ponctuelle et interruption ou sortie temporaire.

	Nombre
Nombre de sorties définitives dans l'année ( <i>y compris les accueils temporaires</i> )	6
Nombre de sorties définitives dans l'année <u>hors accueils temporaires</u>	6
<i>Dont sorties avec notification</i>	4
<i>Dont sorties sans notification</i>	2

### VI. 2) Age à la sortie

	Nombre		Nombre
Moins d'1 an	0	6 à 10 ans (inclus)	0
1 à < 2 ans	0	11 à 13 ans (inclus)	2
2 à < 3 ans	0	14 à 15 ans (inclus)	4
3 à < 4 ans	0	16 à 17 ans (inclus)	0
4 à < 5 ans	0	18 à 19 ans (inclus)	0
5 à < 6 ans	0	20 à 24 ans (inclus)	0
		25 à 29 ans (inclus)	0

### VI. 3) Parcours après la sortie

Répartition des jeunes accompagnés, sortis définitivement dans l'année, selon leur activité d'accueil en journée après la sortie

Pas de double compte : le total ne doit pas être supérieur au nombre de jeunes sortis définitivement pendant l'année

	Nombre
<b>Education générale ou professionnelle</b>	
Enseignement général ou professionnel ou apprentissage <b>avec</b> SESSAD	
Enseignement général ou professionnel ou apprentissage <b>sans</b> SESSAD	
IME	4
Etablissement pour enfants polyhandicapés	
ITEP/DITEP	
IEM	
IES	
En établissement pour enfants handicapés à l'étranger	
<b>Activité professionnelle</b>	
Activité à caractère professionnel en ESAT	
Emploi en entreprise adaptée	
Emploi en milieu ordinaire	
Demandeur d'emploi en milieu ordinaire	
En formation ou en stage	

Répartition des jeunes accompagnés, sortis définitivement dans l'année, selon leur activité ou accueil en journée après la sortie (Indicateur ES2018)

	Nombre
<b>Autre activité ou accueil</b>	
Hospitalisation en psychiatrie	
Autre hospitalisation	
Accueil en foyer de vie, foyer occupationnel ou accueil de jour	
Accueil en MAS ou FAM	
Accueil en établissement à l'étranger	
<b>Autre</b>	
A domicile, sans activité, sans prise en charge médico-sociale	2
Autre	
Activité inconnue	
Sans objet : décès	

Insertion professionnelle des jeunes sortis pendant l'année

	Nombre
<b>Contrats non aidés</b>	
Nombre de jeunes en CDI	
Nombre de jeunes en CDD - 12 mois	
Nombre de jeunes en CDD + 12 mois	
Interim	
Autres	
<b>Contrats aidés</b>	
Contrat de professionnalisation / Apprentissage	
Contrat Unique d'Insertion (CUI)	
Entreprise adaptée	
Formation adulte pré- et qualifiante	
Autres	

### VI. 3) Parcours après la sortie (suite)

#### Répartition des jeunes accompagnés, sortis définitivement dans l'année, selon leur logement ou hébergement après la sortie

**Pas de double compte : le total ne doit pas être supérieur au nombre de jeunes sortis définitivement pendant l'année**

	Nombre
Logement personnel	
Habitat inclusif (au sens de la loi ELAN)	
Hébergé chez parents, proches	6
Logement collectif (appartement collectif, foyer 'éclaté',...)	
Famille d'accueil	
Foyer d'hébergement	
Foyer occupationnel ou foyer de vie	
MAS ou FAM	
Établissement de santé	
Établissement social (MECS, maison relais,...)	
Internat complet ou de semaine en établissement d'éducation spéciale	
Centre de rééducation professionnelle (CRP)	
Autre	
Inconnu	
Sans objet : décès	

### VI. 4) Suivi des sortants

	Nombre
Nombre de jeunes sortis dans les trois dernières années ayant bénéficié d'un acte de suivi <b>durant l'année 2021</b>	7
Nombre de jeunes sortis dans les <b>trois dernières années</b>	34

### VI. 5) Orientations prévues, mais non réalisées

**Jeunes présents dans la structure au 31/12, faute d'avoir pu mettre en place les orientation (sur la base d'une notification de la MDPH). En cas de double notification, retenir le 1er choix ou celui le plus adapté aux besoins de la personne.**

	Nombre	Dont amendement Creton
SEEEES (ex IMP)		
SIPFP (ex IMPro)	26	
ITEP		
IEM		
Autre SESSAD		
Foyer de vie		
MAS		
FAM		
SAJ		
ESAT/EA		
SAVS		
SAMSAH		
Autres ESMS		
Structures/services hospitaliers		
Autre		

## Durée d'accompagnement des personnes **sorties définitivement** (Hors acpt temporaire)

Pour chacune des personnes sorties définitivement au cours de l'année 2021, veuillez renseigner la date à laquelle elle a été admise, ainsi que la date de sa sortie.

Pour ce faire, cliquez sur les icônes représentant un calendrier pour ouvrir la fenêtre qui vous permettra de sélectionner la date.

Date d'admission		Date de sortie	
26/08/2013		15/10/2021	
18/03/2019		12/01/2021	
27/06/2016		22/09/2021	
04/10/2012		11/06/2021	
10/03/2014		05/10/2021	
05/01/2015		15/10/2021	

### VI.6) Commentaires

**Ces commentaires ne seront pas exploités statistiquement. Ils ont vocation à nourrir votre dialogue de gestion, en contextualisant les données que vous avez renseignées.**

*En 2021, 6 enfants ont quitté l'IME. 4 jeunes ont pu être orientés en IMPRO.*

*Un enfant sortant sans notification a quitté les effectifs pour des raisons de déménagement et de changement de département.*

*Le second enfant est sorti des effectifs pour des choix personnels. La pandémie et le risque de contamination ont été la motivation pour la famille de cesser l'accompagnement.*

*La majorité des enfants sont des jeunes âgés de plus de 12 ans.*

*Concernant les sortants pour les trois dernières années, 34 enfants ont quitté l'IME. 7 d'entre eux ont nécessité d'un suivi ou d'un accompagnement après leurs sorties.*

*En 2021, 26 enfants ont une notification SIPFP et sont toujours sur liste d'attente en vu d'une orientation. Un important engorgement de ces types d'établissements sur notre territoire est présent et entrainent par conséquent l'augmentation de notre liste d'attente en interne.*

*La moyenne de séjour des enfants sortants en 2021 est de 6 ans et 137 jours.*

*La durée de séjour est conséquente pour les enfants orientés en IME. Il est à noter que pour ces enfants, l'IME est souvent la seule solution d'accompagnement et se poursuit généralement par un cursus institutionnel spécialisé pour les adolescents et les adultes.*

## VII. PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ

### VII. 1) Surpoids et obésité

	Nombre
Nombre de jeunes ayant fait l'objet d'une <b>évaluation de leur IMC</b> (visite d'admission et/ou suivi régulier) au cours de l'année	79

Est-ce que la thématique de **prévention du surpoids et de l'obésité** et de la pratique d'une activité sportive a été abordées au cours de l'année lors :

- des CVS (Conseil de la vie sociale) :	NON
- du PPA/PPS avec les parents :	OUI
- de réunions destinées aux jeunes :	NON

La question de la **nutrition** et des **troubles alimentaires** éventuels a-t-elle été traitée au cours de l'année ?

Choisissez votre réponse : Oui, de manière curative

Préciser le nombre d'enfants concernés : 3

Préciser les professionnels qui ont été associés (choix multiple) :

- IDE
- CESF
- Médecin
- Cuisinier
- Educateur
- Diététicien
- Orthophoniste
- Prestataire extérieur

### VII. Education à la santé et accès aux soins

	Nombre
Nombre de jeunes à jour de leurs <b>vaccinations obligatoires</b> , <u>parmi l'ensemble des jeunes présents au 31/12</u>	79
Nombre de jeunes ayant bénéficié d'un <b>dépistage bucco-dentaire et/ou d'un suivi par un chirurgien-dentiste</b> , <u>parmi l'ensemble des jeunes présents au 31/12</u>	57
Nombre de jeunes ayant bénéficié d'un <b>suivi gynécologique</b> , <u>parmi l'ensemble des jeunes présents au 31/12</u>	0
Nombre de jeunes ayant bénéficié d'un <b>suivi par un ophtalmologue et/ou un orthoptiste</b> , <u>parmi l'ensemble des jeunes présents au 31/12</u>	37
Nombre de jeunes ayant bénéficié d'un <b>suivi par un audioprothésiste</b> , <u>parmi l'ensemble des jeunes présents au 31/12</u>	0

## VII. Prévention des conduites à risques

Nombre de **jeunes présents au 31/12**, concernés par des **actions de prévention** organisées dans l'établissement au cours de l'année

Thématique	Nombre de jeunes
Conduites addictives : alcool, drogues, tabac	0
Conduites addictives : écrans (jeux vidéos, etc...)	0
Utilisation des réseaux sociaux	0
Santé bucco-dentaire	0
Obésité / équilibre alimentaire	0
Vie affective et sexuelle (VAS)	0
Bien-être physique et/ou psychique (dont médiation animale, snoezelen...)	0

Merci de différencier le " 0 " et la non-réponse. Si aucun jeune n'est concerné, indiquez 0. Si vous ne pouvez pas répondre à une proposition, laisser la case vide le cas échéant.

### VII. Commentaires

**Ces commentaires ne seront pas exploités statistiquement. Ils ont vocation à nourrir votre dialogue de gestion, en contextualisant les données que vous avez renseignées.**

*L'ensemble des enfants sont régulièrement suivis au niveau médical et notamment de leur IMC.*

*L'IDE et l'équipe éducative organisent une fois par mois une pesée pour l'ensemble des enfants.*

*Une éducation aux soins et une désensibilisation des outils médicaux sont régulièrement proposées en fonction des besoins et du projet de l'enfant.*

*En 2021, l'ensemble des enfants étaient à jour dans leurs vaccinations obligatoires.*

*Pratiquement la moitié des enfants ont eu un besoin en suivi en ophtalmologie et/ou en orthoptie. 57 enfants, ont bénéficié d'un dépistage bucco-dentaire courant de l'année 2021.*

*Aucun enfant n'a bénéficié d'une action de prévention concernant les comportements à risque. Jusqu'à présent, la population actuelle (jeune) n'avait pas de besoin repéré pour ces sujets.*

*Cependant, pour l'année 2022, l'équipe a formé un groupe de parole pour les jeunes de plus de 14 ans, concernant l'utilisation des réseaux sociaux et d'internet plus largement.*

### VIII. Commentaires

**Ces commentaires ne seront pas exploités statistiquement. Ils ont vocation à nourrir votre dialogue de gestion, en contextualisant les données que vous avez renseignées.**

*En 2021, la majorité des enfants vivaient à Mulhouse même, à savoir 52 d'entre eux.*

*Les 28 autres jeunes vivent dans l'agglomération de Mulhouse et à l'entrée du Sundgau.*

*Un ramassage par un prestataire de taxi circule par zone géographique matin et soir.*

*Certains parents déposent directement les enfants au sein de l'IME. Cela permet d'avoir un contact régulier et des échanges avec la famille et les professionnels.*

*D'autres enfants sont en capacité d'utiliser les transports en commun pour se rendre de façon autonome au sein de l'IME.*

*L'établissement a développé un projet éducatif autour de cette question afin d'augmenter le nombre de jeunes pouvant utiliser par eux-mêmes les transports en commun. Cette démarche a pour vocation de permettre aux jeunes d'être responsables et de développer leur auto-détermination. Un travail en collaboration avec la famille est préparé en amont.*



## VIII. DÉMARCHE QUALITÉ ET PARTICIPATION DES PERSONNES

### IX.1) Implication des familles

Données à renseigner par rapport à la file active

	Nombre
Nombre de familles (ou de représentants légaux) <b>présentes</b> (au moins un des deux parents) à l' <u>élaboration du PPA</u>	
	Nombre
Nombre de familles <b>ayant participé au PPA par un autre moyen</b> (téléphone, visio, référent ASE le cas échéant...)	
	Nombre
Nombre d'enfants (parmi les 3 ans et plus) pour lesquels au moins une réunion avec l' <b>Equipe de Suivi de la Scolarisation (ESS)</b> s'est tenue durant l'année	5

### IX.2) Instances pour la participation des usagers

Disposez-vous d'un Conseil de la Vie Sociale (CVS) ?  Oui  Non

Rencontrez-vous des difficultés pour constituer et/ou réunir le CVS ?

Aucune  Ponctuellement  Régulièrement  Systématiquement

Avez-vous mis en place d'autres outils ou démarches favorisant la participation des jeunes ?  Oui  Non

Précisez :

Groupe de parole / groupe à thème  Enquête de satisfaction  Autre

Avez-vous mis en place d'autres outils ou démarches favorisant la participation des familles ?  Oui  Non

Précisez :

Groupe de parole / groupe à thème  Enquête de satisfaction  
 Café / réunion de parent  Rencontre parents/professionnels  Autre

### IX.3) Date des dernières évaluations interne/externe

Date de la dernière évaluation interne ? 16/07/2019



Date de la dernière évaluation externe ? 14/02/2014





#### IX.4) Commentaires

**Ces commentaires ne seront pas exploités statistiquement. Ils ont vocation à nourrir votre dialogue de gestion, en contextualisant les données que vous avez renseignées.**

**Selon l'article L312-8 du CASF, «les établissements et services (...) procèdent à l'évaluation de leurs activités et de la qualité des prestations qu'ils délivrent, au regard notamment de procédures, de références, et de recommandations de bonnes pratiques professionnelles, validées (...)».**

*En 2021, l'établissement n'est pas en mesure d'apporter les données exactes sur la présence des familles lors de l'élaboration du PPA.*

*Toutefois, nous notons l'effectivité de 103 rendez-vous famille pour divers objets (RDV avec l'assistante sociale, point de situation avec l'équipe éducative, et rencontre pour l'élaboration du PPA).*

*Il est important de souligner que l'établissement concourt régulièrement à des difficultés pour rencontrer et faire venir les familles au sein de l'IME. De nombreux rendez-vous sont annulés au dernier moment ou non honorés sans prévenir.*

*Un travail autour de la question de la parentalité et de l'investissement de la famille au sein de l'IME est en cours de réflexion.*

*Le CVS a lui aussi souffert de la pandémie courant de l'année 2021. La présence des familles dans les locaux de l'IME n'était pas recommandée.*

*Cependant, il est à noter qu'un café des parents s'est créé en fin d'année 2021. Une rencontre une fois par trimestre est organisée pour permettre aux familles de se rencontrer, d'échanger, de partager leurs expériences et leurs expertises. De bons plans peuvent se partager. (Retour d'expérience sur une sortie, échanges de contact ...)*

*Des interventions sur des thèmes spécifiques en présence de professionnels spécialisés de type psychologue sur le sujet comme la VAS, les réseaux sociaux, l'alimentation, le sommeil est envisagé pour les années suivantes.*

*La dernière évaluation interne au sein de l'IME a eu lieu en 2019 et son évaluation externe en 2014.*

*Depuis la loi du 24 juillet 2019, les évaluations des ESMS ont été réformées. Les évaluations internes n'existeront plus, seules des évaluations externes seront prévues désormais tous les 5 ans ou 3 fois sur les 15 ans d'autorisation de fonctionnement.*

*C'est pourquoi notre établissement réalisera sa prochaine évaluation externe pour 2024.*

*En 2021, l'IME a été un service « pilote » au sein de l'Association pour expérimenter la mise en place du logiciel MS QUALITÉ afin de garantir et faciliter la gestion de l'amélioration continue de la qualité.*

## IX. PROJET ET PERSPECTIVES

**Ces commentaires ne seront pas exploités statistiquement. Ils ont vocation à nourrir votre dialogue de gestion, en contextualisant les données que vous avez renseignées.**

Veillez indiquer les projets et perspectives qui aboutiront à une modification du projet d'établissement (pour exemple, augmentation du nombre de places, modification du type d'accueil, changement dans l'organigramme de l'établissement...) :

*Pour l'année 2022, l'établissement a plusieurs projets en cours.*

*Pour faire face à la non-reconduction de la classe passerelle, l'établissement a souhaité poursuivre sa démarche autour de l'inclusion scolaire et sociale. Pour la rentrée 2022, l'IME a créé un projet de classe externalisée. Cette classe externalisée s'est construite en étroite collaboration avec l'éducation nationale et l'école de secteur proche de l'IME.*

*8 enfants pourront bénéficier de ce nouveau projet encadré par un enseignant et un professionnel éducatif.*

Veillez indiquer les nouvelles activités, nouveaux services rendus aux personnes accompagnées :

*Un projet de réhabilitation du quartier des coteaux est en cours. La Mairie de Mulhouse a demandé au service du SESSAD et une partie d'un groupe d'enfant de l'IME (deux groupes de vie) de libérer le bâtiment actuellement utilisé.*

*Un déménagement est prévu pour septembre 2022 dans l'ancien conservatoire de musique de Mulhouse.*

*Ce déménagement va entraîner d'important changement dans nos pratiques (rallongement des trajets, intégration au cœur du centre-ville, nouvelle dépense budgétaire...).*

*Ce déménagement est cependant une opportunité pour permettre aux jeunes adolescents et adultes d'être plus proche du centre-ville et ainsi développer l'ouverture vers le monde extérieur, développer de nouveaux partenaires, travailler la vie citoyenne et/ou professionnelle.*

*L'IME est en cours de rédaction de son nouveau projet d'établissement courant de l'année 2022. Ce projet pour grand axe le virage inclusif dans les domaines du scolaire, sociale, de la culture et de loisir. Au vu de la transformation de l'offre et du prochain dispositif DAME, l'équipe est en pleine réflexion sur les nouvelles modalités, les évolutions de nos pratiques professionnelles, la conduite de changement.*

*Un projet de classe externalisée au sein d'un collège et d'un lycée sont des projets que l'établissement souhaite mettre en œuvre.*

*L'établissement désire répondre aux prochains appels à projet pour ouvrir une UEMA et une UEEA.*